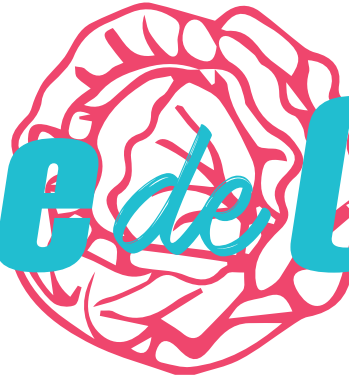


La

Feuille de Chou

Hors Série #4
Élections 2018



SECTION
DE L'
AUBE

29 NOVEMBRE - 6 DÉCEMBRE : POURQUOI VOTER F.O.-DGFIP ?

En choisissant les candidat(e)s présenté(e)s par **Force Ouvrière**, vous choisissez des candidats apolitiques, appartenant à une équipe confédérée, organisée à tous les niveaux, présente dans CHAQUE département, écoutée aux niveaux de la Direction Départementale (section **F.O.-DGFIP 10**), de la Direction Générale (syndicat national **F.O.-DGFIP**), du Ministère (**Fédération des Finances FO**), de la Fonction Publique (**Fédération Générale des Fonctionnaires FO**) et au plus haut niveau de l'État (**Confédération Générale du Travail Force Ouvrière**).

PARCE QUE L'UNION FAIT LA FORCE !

Dans l'Aube, **Force Ouvrière** présente, comme en 2011 et en 2014, des listes complètes tant pour l'élection au Comité Technique Local que pour tous les grades des élections en Commissions Administratives Paritaires Locales. Par ailleurs, les candidats sont issus des deux filières et de différents types de structures pour chaque élection.

PARCE QUE CHAQUE GRADE A LA MÊME IMPORTANCE !

En choisissant les candidat(e)s présenté(e)s par **Force Ouvrière**, vous choisissez des candidat(e)s qui s'appuieront sur les élus nationaux pour faire avancer chaque dossier (tant individuels pour les CAPL que collectifs pour le CTL).

PARCE QUE CHACUN A LE DROIT D'ÊTRE DÉFENDU !

En choisissant les candidat(e)s présenté(e)s par **Force Ouvrière**, vous choisissez des candidat(e)s qui disposeront d'une solide formation pour vous défendre tant dans les Comités (Technique, Hygiène et Sécurité, Action Sociale) que dans les Commissions Administratives Paritaires.

PARCE QUE CHACUN A DROIT A DES REPRÉSENTANTS DE QUALITÉ !

En choisissant les candidat(e)s présenté(e)s par **Force Ouvrière**, vous choisissez des candidat(e)s qui seront à votre écoute pour prendre en considération votre situation personnelle : **F.O.-DGFIP 10** est passé plusieurs fois dans chaque service, grand ou petit, depuis 4 ans.

PARCE QUE CHACUN A LE DROIT D'ÊTRE ENTENDU !

En choisissant les candidats présentés par **F.O.-DGFIP 10**, vous choisissez des candidat(e)s qui vous rendront compte du mandat après chaque réunion, comme cela est fait depuis 8 ans, via le site local (+ de 300 articles et plus de 40 000 visites en 4 ans) !

PARCE QUE CHACUN, SYNDIQUÉ OU NON, A DROIT À L'INFORMATION !



SECTION
DE L'
AUBE

**Première organisation
syndicale du département**

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL



**Laurent
CROUZET**
(Trésorerie
Arcis sur Aube)



Sandra KHAIATI
(SIP Troyes
Agglomération)



**Alain
GARBIT**
(Direction Service
local du Domaine)



**Christiane
HOUEL**
(SIP SIE
Bar sur Aube)



**Stéphanie
CHICHERY**
(ERD)



**Sébastien
CHOCHON**
(Trésorerie de
Brienne le Chateau)



**Maryline
PARIS**
(Trésorerie de
Romilly sur Seine)



**Vincent
MARQUE**
(Trésorerie de
Lusigny sur Barse)



**Virginie
COFFINET**
(PCRP)



**Coralie
GOVERNO**
(Trésorerie de
Mery sur seine)



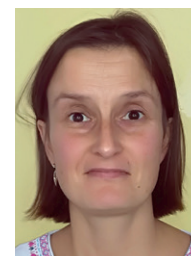
**Franck AUGUSTE
dit JACQUEMIN**
(SIE Troyes)



**Catherine
MILITZER**
(SIP Troyes
Extérieur)



**Véronique
MALLET**
(Paierie
départementale)



**Séverine
DAVIAU**
(Trésorerie Troyes
Centre Hospitalier)

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE N°1

INSPECTEURS



**Laurent
CROUZET**
(Trésorerie
Arcis sur Aube)



**Virginie
COFFINET**
(PCRP)



**Louis
LAUNAY**
(Direction-BIL)



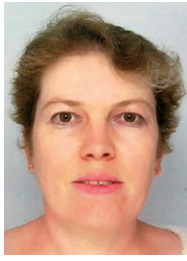
**Colette
RICARD**
(Paierie
départementale)

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE N°2

CONTRÔLEURS PRINCIPAUX



Coralie GOVERNO
(Trésorerie de Mery sur seine)



Laetitia LIVIN
(SIP SIE Romilly sur Seine)

CONTRÔLEURS 1^{ère} CLASSE



Christelle MORAIS
(Direction, Division Etat Domaine)



Frédéric LIMODIN
(SIP SIE Romilly sur Seine)

CONTRÔLEURS 2^{ème} CLASSE



Délia GHENCIOIU
(SPFE Troyes 1)



Marie-Clara SIMON
(Direction-CEPL)

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE N°3

AGENTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 1^{ère} CLASSE



Sandra KHAIATI
(SIP Troyes Agglomération)



Marie-Thérèse HEULLARD
(Direction, Division Etat Domaine)

AGENTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2^{ème} CLASSE

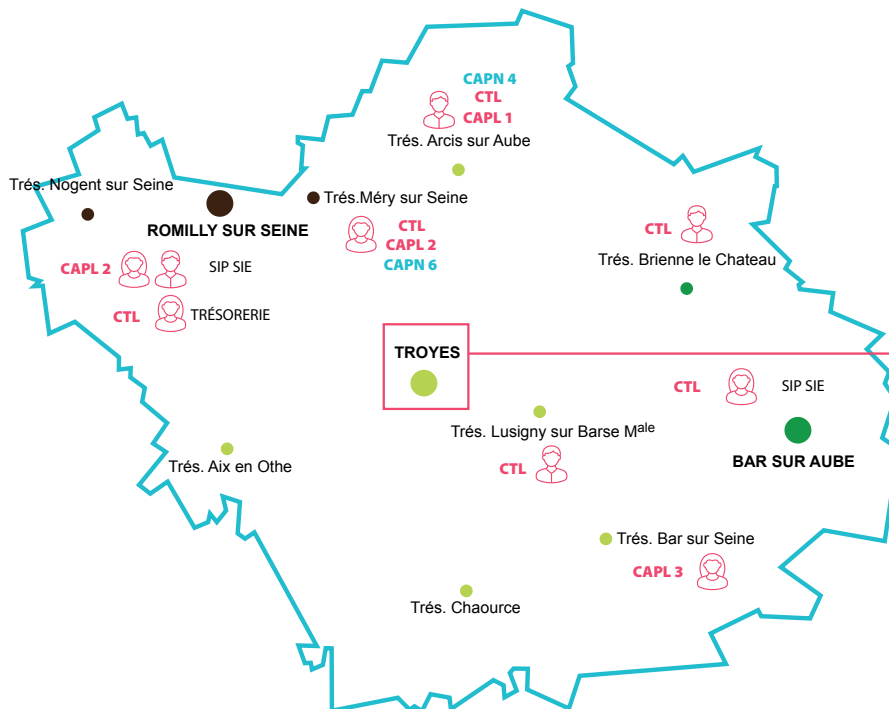


Franck AUGUSTE dit JACQUEMIN
(SIE Troyes)



Céline GUYOT
(Trésorerie de Bar sur Seine)

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CANDIDATS



TROYES	
DIRECTION	CTL CAPL 1 CAPL 2 CAPL 3
SIE DE TROYES	CTL CAPL 3
SIP DE TROYES AGGLOMÉRATION	CTL CAPL 3 CAPN 7
SIP DE TROYES EXTÉRIEUR	CTL
PAIRIE DÉPARTEMENTALE	CTL CAPL 1
TRÉSORERIE DE TROYES MUNICIPALE	
TRÉS. PONT STE MARIE STE SAVINE	
TRÉS. CH DE TROYES	CTL
PÔLE DE RECouvreMENT SPECIALISÉ	
SPFE 1	CAPL 2
SPF 2	
PÔLE DE CONTROLE DES REVENUS ET DU PATRIMOINE	CTL CAPL 1
BRIGADE DÉPARTEMENTALE DE VÉRIFICATION	
BRIGADE DE CONTROLE ET DE RECHERCHE	
PÔLE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE	
PÔLE DE TOPOGRAPHIE ET DE GESTION CADASTRALE	
EDR	CTL

POUR NOS CANDIDATS
LE PLUS IMPORTANT
C'EST FORCÉMENT

V ≠ US

LES REVENDICATIONS QUE F.O.- DGFIP DÉFENDRA LORS DU PROCHAIN MANDAT

En choisissant les candidat(e)s présenté(e)s par **Force Ouvrière**, vous choisissez des candidats apolitiques, appartenant à une équipe confédérée, organisée à tous les niveaux, présente dans **CHAQUE** département, écoutée aux niveaux de la Direction Départementale (section **F.O.-DGFIP 10**), de la Direction Générale (syndicat national **F.O.-DGFIP**), du Ministère (**Fédération des Finances FO**), de la Fonction Publiques (**Fédération Générale des Fonctionnaires FO**) et au plus haut niveau de l'État (**Confédération Générale du Travail Force Ouvrière**).

POUR F.O., LE SERVICE PUBLIC, C'EST LA RÉPUBLIQUE !

En choisissant les candidat(e)s présentés par **Force Ouvrière**, vous choisissez de défendre un **Service public** de qualité. Pour nous, un **Service public** de qualité c'est un **Service public** de proximité, **rendu avec les moyens nécessaires** à son bon fonctionnement. La logique de la Direction Générale de fermeture des unités de proximité (disparition continue des postes de toutes tailles depuis des années) n'est pas acceptable. La concentration à outrance doit être arrêtée.

Le Gouvernement doit nous donner les moyens de rendre un service public de qualité et de proximité. Et il faut arrêter de réduire le personnel au point que celui qui reste soit heureux de voir son unité fermer, car la pression est devenue insupportable. **Les conditions de vie au travail doivent être VÉRITABLEMENT améliorées** et **cela passe** non par des gadgets (TBVS, séminaires, simplifications, allègement de la pression statistique...) mais par **l'arrêt des suppressions d'emplois**. Attention au burn-out général.

F.O. ET LA FONCTION PUBLIQUE DE CARRIÈRE !

La **Fonction Publique** de carrière est un autre pilier de la République. En effet le statut général des fonctionnaires est là pour protéger les agents publics mais aussi pour protéger les citoyens.

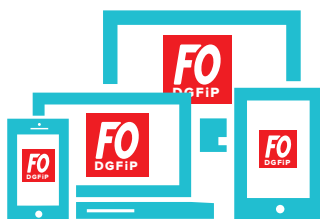
La **Fonction Publique** de carrière est la contrepartie de l'obligation de loyauté des fonctionnaires vis à vis de la Direction mais aussi de l'obligation de neutralité vis à vis des usagers.

La **Fonction Publique** de carrière passe par des possibilités réelles de déroulement de carrière :

Avec **Force Ouvrière**, dites :

- ▶ **NON** au tassement continu des grilles et au gel du point d'indice,
- ▶ **OUI** à une vraie réforme globale de la grille indiciaire favorable au pouvoir d'achat,
- ▶ **OUI** à une revalorisation régulière de la valeur du point d'indice (les changements d'échelon et/ou de grade sont là pour reconnaître l'expérience de l'agent, pas pour compenser l'inflation),
- ▶ **OUI** au retour de Plans de Qualifications Ministériels à la hauteur de notre investissement dans le travail pour augmenter les promotions intra-catégorielles (promotion de grade par TA ou concours) et inter-catégorielles (passage de C en B ou de B en A),
- ▶ **OUI** au développement des facilités pour préparer les concours (abandon des 5 possibilités maximum pour passer les concours d'inspecteur, fin de la simultanéité pour les épreuves internes et externes qui ne favorise que les externes, rétablissement de la veille pour tous) et à l'augmentation du nombre de places aux concours internes (il faut aller au maximum des possibilités statutaires et non pas au minimum comme aujourd'hui),
- ▶ **OUI** à la promotion par liste d'aptitude, vrai mode de recrutement reconnaissant la valeur professionnelle,
- ▶ **NON** au choix entre vie de famille et promotion sociale et donc **OUI** au droit au maintien dans le département d'origine pour les promus, de C en B par concours ou liste d'aptitude, pour permettre à chacun d'avoir une carrière conforme à son mérite.

POUR NOUS, LE PLUS IMPORTANT C'EST FORCEMENT VOUS



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

Je Vote
OÙ JE VEUX, QUAND JE VEUX



**Première organisation
syndicale du département**